# Guide de la Montagne/ 21-22 &Protocole de Sécurité

**IMPORTANT**

Par l'achat de votre passe de saison, vous comprenez et acceptez les conditions inscrites dans le Guide et Protocole de sécurité p,4-5-6, ci-joint.

Vous avez l'obligation de lire ce document et de le partager à toutes les personnes pour qui vous avez acheté une passe de saison.

Vous avez aussi l'obligation d'informer vos invités du Protocole de Sécurité.

**Prenez note qu'Expérience Mont Alta se réserve le droit de modifier le présent Guide et Protocole de Sécurité. Si tel est le cas, un message sur la page d'accueil du site web de la montagne, ainsi qu'un avis à la montagne seront affichés. Il appartient à chaque détenteur de passe de saison, la responsabilité de s'informer régulièrement.**

Votre passe de saison doit être visible sur vous en tout temps afin de faciliter le travail de nos patrouilleurs.

**La passe n'est ni remboursable, ni transférable. Il est strictement interdit de la vendre. La passe demeure la propriété d'Expérience Mont Alta et peut être révoquée en tout temps si le détenteur ne respecte pas les règlements de la montagne.**

Avec votre précieuse passe de saison, vous avez accès à la montagne, à un stationnement déneigé et un gazebo avec feu de bois.

Un service de patrouille sera disponible selon les disponibilités des patrouilleurs.

Une affiche, située sur le mur de l'infirmerie, indiquera si le service de patrouille est présent.

Votre abonnement vous permet d'accéder à la montagne tous les jours, de 8hres à 16 hres, lorsque la montagne est ouverte et que les conditions de neige le permettent.

## MESURES SANITAIRES COVID-19 EN PLACE

Le passeport vaccinal n'est pas requis à la montagne pour le moment.

Nous suivrons les directives de la Santé Publique.

Le refuge sera utilisé seulement par les patrouilleurs.

## BILLET JOURNALIER /ACCOMPAGNATEUR

Si vous désirez inviter quelqu'un qui ne détient pas de passe de saison, vous devez faire l'acquisition d'un billet journalier/accompagnateur au coût de (15$)

Un maximum de 2 invités/ jour par détenteur de passe.

Achat de billets journaliers/accompagnateurs en ligne via le site internet.

***Un code est nécessaire pour l'achat en ligne ***

Seuls les détenteurs de passe de saison pourront procéder à l'achat. Le code, envoyé par courriel, sera modifié à quelques reprises durant la saison.

Le détenteur de passe de saison doit demeurer en compagnie de ses invités.

Il a la responsabilité d'informer ses invités du Protocole de Sécurité ainsi que du fonctionnement de la montagne.

Le tout, pour assurer la sécurité des skieurs et planchistes non-familiers avec la montagne et ses défis. Tous pourront ainsi profiter pleinement de cette expérience de ski hors-piste.

EXPÉRIENCE MONT ALTA

# PROTOCOLE DE SÉCURITÉ P/4

**Votre sécurité est primordiale.**

**Le ski hors-piste pose son lot de défis.**

**Vous devez respecter les instructions ci-dessous:**

1. **Les enfants de moins de 14 ans skient gratuitement accompagnés d'un adulte (2 enfants/adulte), les portes bébés sont interdits.**
2. **Le port du casque ainsi que de lunettes de ski sont fortement recommandés.**
3. **Toujours skier avec au moins un partenaire.**
4. **Avisez un membre de votre entourage que vous êtes à la montagne.**
5. **Ne jamais skier à la noirceur.**
6. **Ne pas skier lorsque les conditions ne le permettent pas, lorsque la visibilité est nulle et lorsque la montagne est fermée.**
7. **Si vous ne connaissez pas ou peu la montagne, faites quelques descentes pour vous familiarisez avec le dénivelé et les obstacles qui s'y trouvent. Après une bonne lecture du terrain, vous serez plus confiant, vous saurez quels endroits il vous convient de skier et éviterez ainsi des situations désagréables.**
8. **Familiarisez-vous avec le nom des pistes avant votre descente.**

9. **Si une urgence survient, vous serez à même d'indiquer votre localisation sur la montagne.**

**Prenez une photo de la carte des pistes avec votre téléphone.**

**Ayez sur vous, votre téléphone cellulaire bien chargé.**

**Assurez-vous qu'il est fonctionnel.**

**Enregistrez-y le numéro de cellulaire du patrouilleur**

**819-631-1098 (si présent)**

**Gardez- le près de votre corps pour qu'il fonctionne malgré le froid.**

# PROTOCOLE DE SÉCURITÉ P/5

10. **Ayez sur vous un sifflet facilement accessible. Vous pourrez ainsi aviser les autres skieurs si vous, ou une autre personne, êtes blessé.**
11. **Nous vous recommandons d'avoir en votre possession, une trousse de secours, une couverture, de l'eau et des collations.**

12. **À votre arrivée à la montagne, vérifiez sur le mur extérieur de l'infirmerie si un signe indique qu'un patrouilleur est présent ou non.**
13. **Si une urgence survient en montagne, et que le service de patrouille est présent, avisez un skieur d'aller le chercher, ou téléphonez-lui. Patrouilleur : 819 631-1098 Demeurez avec le blessé.**

14. **Lorsqu'il n'y a pas de service de patrouille, et qu'une situation l'exige, vous serez responsable d'aviser les services d'urgence 911 que ce soit pour vous, pour vos partenaires, ou pour tout autre skieur.**

15. **Offrez votre aide et restez à proximité du blessé, même si vous n'avez pas de connaissances en premiers soins, votre présence pourrait être utile.**
16. **Si la personne est inconsciente, appelez immédiatement le 911**
17. **Ne bouger pas la personne. Ne donnez ni à boire, ni à manger.**
18. **Demandez l'aide d'autres skieurs. Ne laissez jamais une personne blessée seule.**
19. **Dans l'attente de secours supplémentaires, sécurisez l'environnement de votre mieux afin d'éviter d'autres blessures ou d'autres blessés (vous ou quelqu'un d'autre)**
20. **Veillez à protéger le blessé du froid avec des couvertures/ vêtements chauds.**

# PROTOCOLE DE SÉCURITÉ P/6

21. **Soyez vigilent, si vous avez un doute qu'un skieur est dans une situation inhabituelle, vous devez porter assistance à ce dernier.**
22. **Les secours seront prodigués sur appel.**
23. **Des délais sont donc à prévoir pour l'arrivée des secours suivant le signalement. Le temps devient alors très précieux dans ces situations.**
24. **Rassurez le blessé, demeurez auprès de lui.**
25. **Tenter de le garder au chaud le plus possible.**

**Ce que les premiers répondants auront besoin de savoir :**

**Votre nom**

**Votre numéro de téléphone**

**Votre localisation sur la montagne**

**La nature des blessures**

**L'état du blessé**

**S'il y a d'autres skieurs présents, assurez-vous que l'un d'entre eux se rende près de l'infirmerie pour attendre et guider les premiers répondants vers l'endroit où se trouve la personne blessée.**

**Prenez note que la glissade avec traineau, tobogan, tapis, chambre à air et autres, est strictement interdite à la montagne.**

**Les enfants qui ne sont ni en ski, ni en planche à neige, et qui ne sont pas accompagnés par un adulte ne doivent pas se trouver en montagne.**

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LES MESURES SANITAIRES COVID-19

**Soyez courtois dans le gazebo et cédez votre place après vous être réchauffé. Garder vos distances. Le port du couvre visage est obligatoire. Maximum de 8 personnes à l'intérieur. (Ou selon les directives de la Santé Publique) Du désinfectant pour les mains sera disponible sur place. Deux toilettes portables sont sur le site. Elles sont vidées à chaque semaine et désinfectées plusieurs fois par jour. On vous encourage à vous préparer dans ou près de votre véhicule.**

---

**CONDITIONS DE SKI** **Les conditions de neige sont naturelles. Vous êtes donc seuls à évaluer ce que vous allez skier. Nous vous demandons de faire preuve de prudence, surtout dans les sous-bois, où les arbres restent des obstacles imposants et dangereux! Ne négligez pas l'aspect météo et évitez de skier sur la montagne lorsque les conditions sont trop difficiles (croûtées et/ou glacées). Un message sur la page d'accueil du site web vous informera de la fermeture de la montagne s'il y a lieu.**

---

**DIRECTIONS** **La montagne est située au 2114 route 117 à Val-David. De Montréal, prendre l'autoroute 15 Nord jusqu'à la sortie de Val-David. Sur la 117, dépassez le Tim Horton et continuez tout droit jusqu'à ce que vous aperceviez la montagne à votre gauche.**

---

**PASSE DE SAISON PERDUE** **Des frais de 35$ seront exigés pour le remplacement de la passe. Les passes sont fabriquées en quantités limitées. Si vous avez déménagé sans nous avoir avisé du changement d'adresse avant l'envoi des passes (le 15 novembre 2021), des frais de 35$/passe vous seront demandés pour en obtenir une autre.**

# Informations complémentaires

**STATIONNEMENT** **À votre arrivée, il est important de positionner votre vignette de stationnement pour qu'elle soit bien visible.**
**Elle peut devenir très utile si un skieur n'est pas de retour au stationnement pour 16h. Nous serons alors en mesure de savoir de qui il s'agit.**

**Cette saison, un 2ème stationnement est disponible à la base de la montagne quand le stationnement principal sera complet.**

**Des frais de 10$ par véhicule pour les invités qui ne possèdent pas de permis de stationnement seront exigés. L'achat, en argent comptant, devra se faire auprès du patrouilleur, à l'infirmerie.**

**Le stationnement doit être libéré avant 16hres. La barrière sera fermée après.**

**Des frais de 50 $ seront facturé à toute personne qui laissera son véhicule dans le stationnement après 16hres. (À moins d'une entente préalable avec un membre de l'équipe d'Expérience Mont Alta.)**
**Prendre note qu'il est interdit de se stationner dans les rues avoisinantes, incluant la route 117.**
**Si le stationnement n'est pas ouvert, c'est que la montagne est fermée.**

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LES CHIENS SONT AUTORISÉS À LA MONTAGNE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

**-Les chiens doivent être tenus en laisse à la base de la montagne et sont la responsabilité de leur propriétaire en tout temps.**

**-Ils ne doivent en aucun temps déranger ou incommoder les autres skieurs.**

**-Si ces conditions ne sont pas respectées, Expérience Mont Alta et son équipe peuvent révoquer en tout temps ce privilège. Si le propriétaire ne collabore pas à la suite des avertissements, Expérience Mont Alta peut en tout temps révoquer la passe de saison du propriétaire.**

**-Le respect et le bien-être des autres utilisateurs de la montagne est primordial.**

**-Nous demandons que vous ramassiez les besoins de votre animal. Aucun sac de plastique ne doit être laissé en montagne. Veuillez utiliser la poubelle.**

---

## DIRECTIONS

**La montagne est située au 2114 route 117 à Val-David. De Montréal, prendre l'autoroute 15 Nord jusqu'à la sortie de Val-David. En direction nord sur la 117, dépassez le Tim Horton et continuez jusqu'à ce que vous voyiez la montagne à votre gauche. Le stationnement se situe tout de suite après, à votre gauche, l'entrée est cachée par des conifères. Le 2ème stationnement, à la base de la montagne sera utilisé au besoin seulement.**

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**CARTE DES PISTES** **Prenez note qu'un 2ème sentier d'ascension est ouvert cette saison. Il est situé à l'extrémité gauche sur la carte, le long de la Nadler's Needle #0**

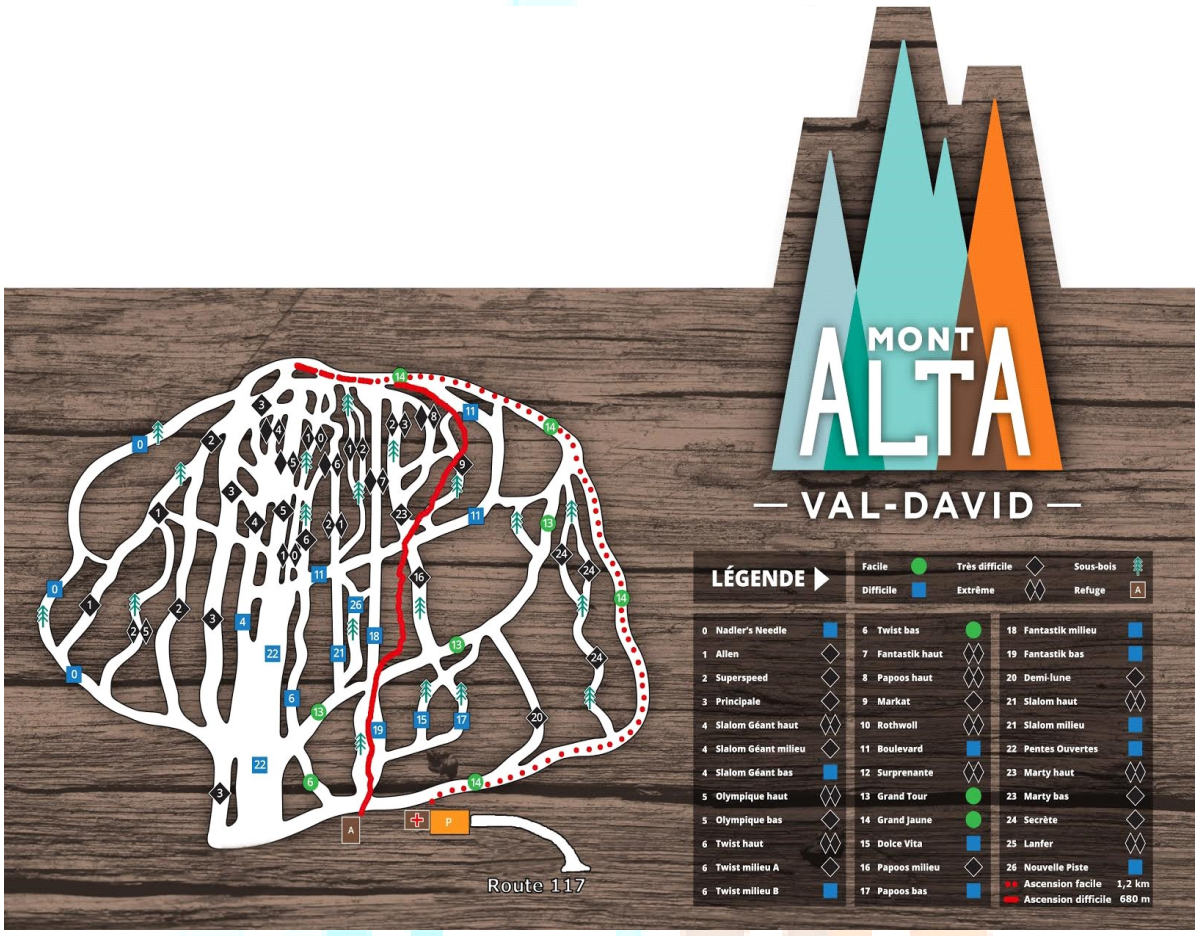


**L'Équipe d'Expérience Mont Alta vous remercie pour votre confiance et votre fidélité! Bon ski!**

**Le présent guide est conçu pour les clients d'Expérience Mont Alta uniquement. Aucune reproduction ou utilisation sans autorisation.**
**© MontAlta**